L'autosuffisance céréalière en Algérie : analyse de la période 2000-2022
Cereal self-sufficiency in Algeria : analysis of the 2000-2022 period

Khelladi Houda*, Laboratoire Économie et Développement, Université de Bejaia (Algérie), houda.khelladi@univ-bejaia.dz
Merzoug Slimane, Laboratoire Économie et Développement, Université de Bejaia (Algérie), slimane.merzoug@univ-bejaia.dz

Reçu le:19/07/2026 *Accepté le:22/09/2026* *Publié le:30/09/2026*

Résumé :

Les céréales constituent la principale culture et la base du système alimentaire national algérien. En parallèle, l'Algérie est classée parmi les premiers pays importateurs de blé dans le monde avec des importations considérables, particulièrement en blé tendre et en maïs. Des programmes de développement sont mis en place depuis l'année 2000, pour améliorer la production et les rendements. L'objet de cette étude est de mesurer les réalisations en termes d'autosuffisance céréalière en Algérie sur la période 2010 à 2022. Ce travail est basé sur une approche analytique. Nous arrivons au résultat que la production et les rendements des céréales ont augmenté depuis l'année 2000, mais ils restent insuffisants comparés à la forte demande.

Mots clés : Autosuffisance, céréales, taux d'autosuffisance, Agriculture, Algérie.

Jel Classification Codes: Q1, Q180.

Abstract :

Cereals are the primary crop and the foundation of Algeria's national food system. At the same time, Algeria ranks among the world's leading wheat importers, with substantial imports, particularly of soft wheat and corn. Development programs have been implemented since 2000 to improve production and yields. The purpose of this study is to assess the level of cereal self-sufficiency achieved in Algeria over the period from 2010 to 2022. This study is based on an analytical approach. The results are

* ***Auteur correspondant***

that cereal production, as well as yields, have increased since 2000, but this growth remains insufficient toward the important demand.
Keywords: Self-sufficiency, crops, self-sufficiency rate, agriculture, Algeria.
Jel Classification Codes: Q1, Q180.

1. Introduction:

L'agriculture est l'un des principaux secteurs contribuant à la richesse nationale en Algérie (22,5 milliards de dollars en 2022 en valeur réelle), avec une valeur ajoutée multipliée par 7,3 entre l'année 2001 et l'année 2022 (ONS, 2024). Cependant, la forte demande due à la croissance démographique fait de l'Algérie un important importateur des produits de base (céréales, lait, oléagineux, sucre), avec une facture alimentaire de plus de 10 milliards de dollars en 2022 (Douanes Algériennes, 2024). L'importation des céréales, coûte 4,18 milliards de dollars pour la même année (MADRP, 2026). Elle représente 34,76 % de la valeur de la facture alimentaire en 2020 (ONS, 2022).

L'Algérie a mis en place divers plans de développement pour réduire sa dépendance aux marchés externes. L'objet de cette étude est de faire la lumière sur les réalisations en termes d'autosuffisance céréalière en Algérie sur la période 2010-2022. Pour guider notre recherche, nous émettons l'hypothèse que la production et les rendements des céréales ont augmenté depuis l'année 2000, mais ils restent insuffisants.

L'approche analytique basée sur des données qualitatives et quantitatives couvrant la période de 2000 à 2022 est privilégiée dans cette étude. Par ailleurs, l'appréciation des réalisations et du niveau de développement de la filière des céréales est mesurée sur la base du taux d'autosuffisance céréalière. Les sources de données utilisées proviennent principalement des rapports de l'ONS ainsi que du Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche (MADRP) et de la FAO.

L'article est organisé en six parties : L'introduction, la revue de littérature, la méthodologie, présentation et analyse des résultats, discussion des résultats et la conclusion.

2. Revue de littérature

L'analyse de la question alimentaire dans les pays en voie de développement (PVD) n'est pas nouvelle, dans la mesure où les concepts de sécurité alimentaire et d'autosuffisance sont utilisés depuis les années 1970.

L'autosuffisance alimentaire mesure la capacité d'un pays à produire une alimentation suffisante à sa population, elle suggère que le pays dispose des ressources nécessaires (naturelles, humaines, techniques, financières et d'une industrie) (Labonne , 1985), (Chaulet, 1992), (Zemouri , 2007), (Boucobza , 2012), (Clapp, 2017), (Ferhat & Chehat, 2020). Alors que le concept de sécurité alimentaire est plus vaste, il mesure l'accès des personnes à une alimentation saine, et suffisante de manière pérenne dans le temps (avec les trois dimensions de disponibilité, accès, stabilité)(FAO, 2012), (Boucobza, 2012). L'autosuffisance alimentaire n'a pas pour objectif de rompre avec le commerce international, mais de mieux exploiter le potentiel de production agricole national (Labonne , 1985). La recherche de l'autosuffisance peut être motivée par plusieurs avantages, comme la contribution de l'agriculture à la croissance et au changement structurel, son rôle dans la lutte contre la pauvreté, ainsi que l'importance sociale de l'agriculture dans l'emploi des PVD (Johnston & Mellor, 1961), (Byerlee, De Janvry , & Sadoulet , 2009).

La sécurité alimentaire dans les PVD est influencée par la libéralisation du commerce international qui a accentué la marginalisation de ces pays au détriment des pays développés qui ont le plus tirés profit d'une telle ouverture commerciale (Pontvianne , 2007), (Clapp, 2017).

Parmi les études sur la question de l'autosuffisance alimentaire, la recherche (Baer-Nawrocka & Sadowski, 2019) a montré que les grands pays producteurs et autosuffisants, sont des pays développés, caractérisés par un climat favorable (tempéré) et disposant d'un potentiel de ressources naturelles non négligeable, mais aussi des pays peu peuplés. Les études montrent aussi, que les pays émergents ont développé de manière significative leur agriculture, atteignent l'autosuffisance en partie, et arrivent à exporter des produits sur le marché mondial (Russie, Inde, Brésil).

3. Méthodologie

Ce travail est basé sur une approche analytique en mobilisant des données diverses qualitatives et quantitatives tirées de divers rapports ou publiées par l'ONS, le MADRP, l'ITGC et la FAO. Afin de contribuer à l'objet de la recherche, on a procédé comme suit :

En premier lieu, l'étude de l'agriculture et de ses caractéristiques en Algérie, la démographie, les politiques agricoles;

En second lieu, l'analyse de l'évolution de la production agricole et céréalière en Algérie depuis l'indépendance, sur la base des données du MADRP et celles de l'ONS.

Enfin, nous allons faire usage de l'indicateur de l'autosuffisance céréalière, qui sera calculé sur la période de 2010 à 2022. L'indicateur est mesuré selon la formule suivante :

Taux d'autosuffisance alimentaire (T.A.A) = (Production Intérieure/ Disponibilité Intérieure) x 100

La disponibilité Intérieure : C'est les quantités disponibles pour l'utilisation intérieure.

La disponibilité Intérieure = Production + Importations - Exportations + Δ Stocks.

L'utilisation intérieure (ou la consommation intérieure) est ventilée en plusieurs rubriques : alimentation humaine, alimentation animale, transformation alimentaire, semences, pertes, autres utilisations (FAO, 2003).

Δ Stocks = Stock d'ouverture - Stock de clôture

Le stockage réduit la disponibilité d'une denrée, alors le signe de la variation des stocks est négatif. La déstockage, au contraire, augmente la disponibilité d'un produit, alors son signe est positif (FAO, 2003).

La disponibilité alimentaire par habitant : La disponibilité alimentaire en quantité par habitant, exprimée en kilogrammes par an ou en grammes par jour, est calculée à partir des disponibilités totales pour la consommation humaine, en divisant celle-ci, par la population totale d'un pays, au milieu de la période de référence (FAO, 2003).

4. Résultats et leur interprétation :

Les données, ont permis de calculer le taux d'autosuffisance des céréales (blés, orge, avoine), des blés, de l'orge et du maïs, sur la période 2010-2022.

Les principaux éléments d'analyse sont : l'importance des céréales pour la sécurité alimentaire en Algérie; les programmes de développement de la filière; la production et la disponibilité des céréales en Algérie; la mesure des taux d'autosuffisance céréalière (2010-2022); l'évolution du coût des importations céréalières.

4.1. Importance des céréales pour la sécurité alimentaire en Algérie

Les céréales et leurs dérivés constituent la base de l'alimentation en Algérie : elles fournissent plus de 60 % des calories et entre 75 à 80 % des protéines de la ration alimentaire (Bessaoud, 2018). C'est aussi la première culture herbacée dans le pays, en termes de surface, du nombre d'exploitations qui la pratiquent : les céréales sont cultivées sur tout le territoire national (MADR, 2003), (MADR, 2019). Les céréales sont également les plus consommées en Algérie, avec plus de 200 kilos/habitant/an (ITGC, 2017). Enfin, la filière des céréales occupe le premier poste des importations alimentaires, soit un tiers de la valeur des importations alimentaires, sur la période 2019/2020 (ONS, 2022).

4.2. Les principaux plans de développement de la filière céréalière en Algérie

Le développement de la filière céréalière en Algérie est mis en place dans les premiers plans de développement nationaux après l'indépendance. L'intensification de la filière se base sur sa modernisation, l'utilisation des intrants agricoles, engrais et produits phytosanitaires et l'introduction de la mécanisation (1967 - 1977) (Djermoun , 2009). Mais, les résultats étaient en deçà des attentes, en termes d'évolution de la production céréalière ainsi que des rendements, alors que la démographie et l'urbanisation évoluaient rapidement.

En 1998, on mit en place le Programme d'Intensification des Céréales (PIC) comportant les actions suivantes : programme appliqué aux zones céréalières potentielles, sur une surface de 1,2 millions d'hectares ; paiement d'une prime de rendement aux producteurs ; stabiliser les prix

garantis aux producteurs ; baisse des taux de crédits pour la mécanisation ; préfinancements entre producteurs et CCLS* pour l'achat des intrants. Ce programme a permis une augmentation des rendements des céréales de 9 à 13 quintaux / ha (Djermoun , 2018).

La politique agricole et céréalière en particulier à partir de l'année 2000, va connaître un tournant décisif, si on la compare aux périodes antérieures. Cette phase, va connaître la mise en place de plans de développement du PNDA (2000-2009), PNDAR (2010-2014) et le plan Felaha (2015-2019). La filière céréales a bénéficié d'un programme et de mesures d'intensification et de modernisation dans les différents plans de développement, telles (Plan d'action du gouvernement, 2014) :

- Extension des superficies irriguées,
- Développement de la mécanisation, résorption de la jachère,
- Recours aux semences à haut potentiel, renforcement de la protection sanitaire et phytosanitaire ;
- Développement de nouveaux périmètres de l'agriculture saharienne,
- Développement des capacités de stockage ;
- Amélioration des connaissances, savoirs, savoir-faire, formation, vulgarisation et recherche,
- Renforcement des capacités de gestion,
- Préservation des ressources naturelles, de la biodiversité.

Les producteurs de céréales reçoivent différents soutiens : soutiens à la production (les prix des céréales sont supérieurs aux prix sur le marché international) ; soutiens des prix des semences et primes de multiplication ; soutiens pour les prix des engrais ; soutiens pour la mécanisation ; Crédits à taux bonifiés ; soutiens du matériel d'irrigation (Bedrani, Sahli, Lezreg, & Bouzid, 2018).

4.3. Surfaces, production et consommation des céréales en Algérie

La céréaliculture est pratiquée sur tout le territoire. Si, on inclut la jachère, la sole céréalière représente la quasi-totalité de la SAU, 73 % de la SAU en 2019 (MADR, 2019).

Cette sous-section s'intéresse à la surface cultivée de céréales, l'évolution de la production et l'évolution de la consommation.

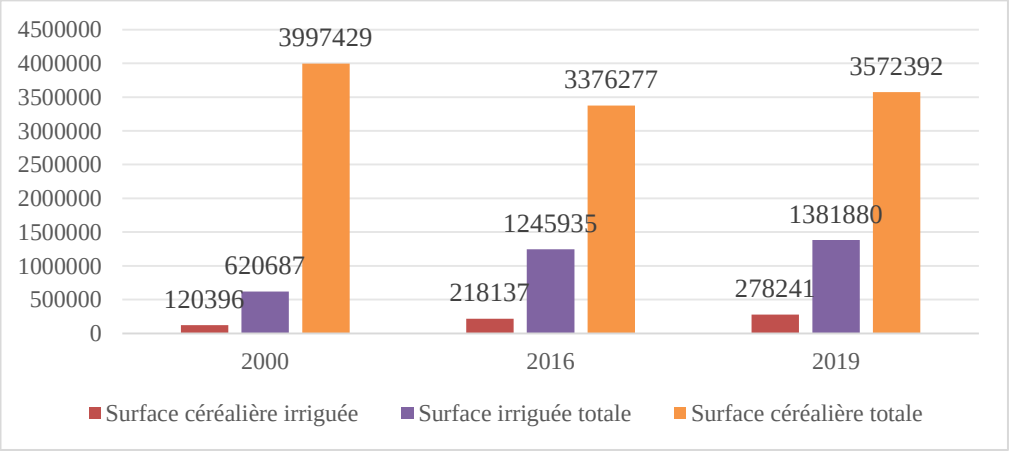
* Coopérative de céréales et de légumes secs

4.3.1. La surface céréalière, irrigation, fertilisation et désherbage, coût de production

Entre l'année 2000 et 2019, la surface céréalière moyenne est estimée entre 2,3 et 3,3 millions d'hectares, alors que les terres au repos sont de 2,8 millions d'hectares en 2019 (MADR, 2019).

Le défi de la culture des céréales demeure l'irrigation. La culture du blé nécessite entre 450 et 600 mm d'eau par an, en cas de manque de pluie, il faut un apport en irrigation d'appoint entre 200 et 300 mm (ITGC, 2019). La surface irriguée totale en Algérie a tendance à augmenter depuis les années 2000, elle est passée de 620 687 hectares en l'an 2000 à 1,38 millions d'hectares en 2019 (MADR, 2003), (MADR, 2016), (MADR, 2019). La surface céréalière irriguée, quant à elle, est passée de 120 396 hectares en l'an 2000, à 278 241 hectares en 2019 (MADR, 2003), (MADR, 2019) (figure N°1).

Figure N°1. Surface céréalière irriguée et surface agricole irriguée totale (ha)



Source : Données du MADR

Le développement de l'irrigation en Algérie, pose le problème de la disponibilité des ressources en eaux.

Sur le plan de la fertilisation et du désherbage, des efforts sont consentis en la matière. En effet, les surfaces céréalières fertilisées et désherbées ont augmenté entre 2010 et 2017, mais elles restent faibles par rapport à la surface totale emblavée (table N°1). L'ITGC (2017) explique que c'est le coût élevé des intrants qui en limitent l'utilisation par les agriculteurs. D'autres problèmes sont à soulever, comme la maîtrise de

l'utilisation de ces produits, en termes de dosage et de périodes d'application.

Table N°1. Fertilisation et désherbage des céréales

Année	Fertilisation de fonds	Fertilisation de couverture	Désherbage	Surface emblavée
2010	396 001 ha	438 281 ha	491 490 ha	3,3 millions ha
2017	625 073 ha	868 763 ha	794 433 ha	3,5 millions ha

Source : ITGC, 2017

L'ITGC mesure périodiquement l'évolution des coûts de production des différentes céréales (Blés, orge, avoine, triticale), par régions (littoral, sub-littoral, plaines intérieures, hauts plateaux). Les données disponibles, ces dernières années montrent une augmentation de ces coûts (Table N°2).

Table N°2. évolution des coûts de production des céréales en zone littorale (DA/ hectare)

Année	2017		2018	
	(1)	(2)	(1)	(2)
Blé dur	89 421	102 110	126 807	180 813
Blé tendre	82 021	100 710	125 737	180 243
Orge	67 243	84 410	84 962	134 344

Source : ITGC, 2019.

(1) : Matériel propre, **(2)** : matériel loué

Selon l'ITGC, un rendement minimal de 30 quintaux/ hectare est nécessaire pour assurer la rentabilité.

4.3.2. Production et consommation des céréales en Algérie (2000-2022)

Sur la période 2000-2022, la production moyenne des céréales en Algérie est croissante. Elle est passée de 31,77 à 42,66 millions quintaux en moyenne, entre la période 2000-2009 et la période 2010-2022. De même, les rendements connaissent une hausse, ils passent d'une moyenne de 12,95 à 16,03 quintaux/hectares sur la même période (ONS, 2020), (MADRP, 2026), (Table N°3).

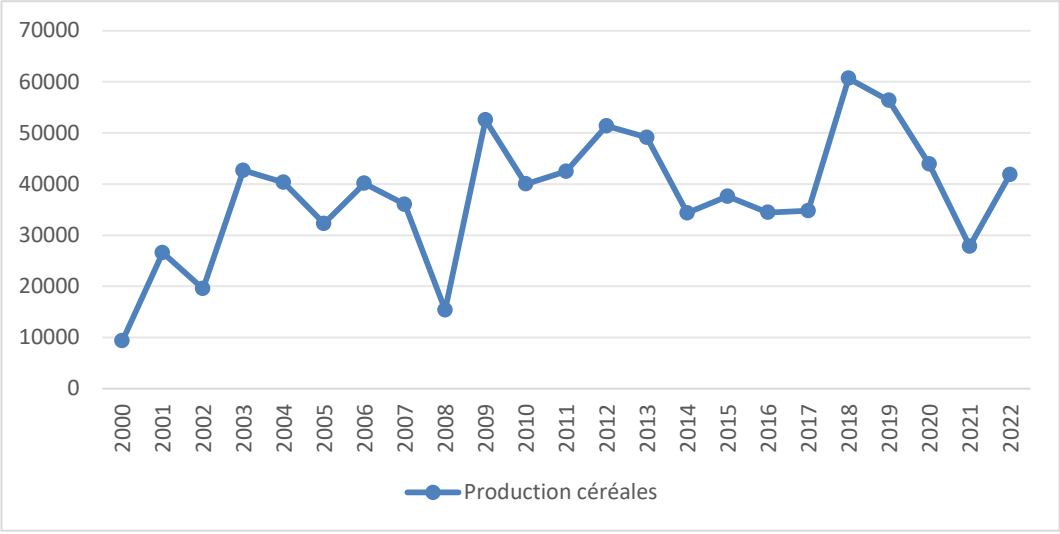
Table N°3. Production et rendements moyens des céréales en Algérie

Périodes	**2000-2009**	**2010-2022**
Production (millions quintaux)	31,77	42,66
Rendement (q/ha)	12,95	16,03

Source : Calculés à partir des données de l'ONS, MADRP

La production céréalière a atteint son maximum durant la saison 2017/2018, avec 60,5 millions de quintaux. En 2019, la production réalisée était de 56,2 millions de quintaux, elle a baissé, à 43,9 millions en 2020 et à 27,6 millions de quintaux en 2021 (MADRP, 2026) (figure N°2).

Figure N°2. Production des céréales en Algérie 2000-2022 (1000 quintaux)



Source : Réalisé à partir des données de l'ONS, MADRP

Sur la période 2000-2022, la production évolue en dents de scie, malgré une croissance de la production durant la deuxième décennie. La faiblesse des rendements céréaliers en Algérie, peut s'expliquer par un ensemble de facteurs techniques et pédo-climatiques (Kheyar, Amara, & Harrad, 2007), (ITGC, 2017).

En 2019, le blé dur représente près de 60 % de la production des céréales (32 millions q), celle de l'orge, 29,25 % de la production (16,47

millions q), et le blé tendre 11,86 % de la production (soit 6,6 millions q). Pour la même année, le blé dur occupe une surface de 1,6 millions d'hectares, le blé tendre, une surface de 433 437 ha, et l'orge 1,38 millions d'ha (MADR, 2019).

Face à ces niveaux de production, la consommation des blés en Algérie est élevée, elle est estimée à 241,2 kg/hab./an par le MADR entre l'année 2004 et 2013 (Bessaoud, 2018). Le tableau suivant, représente l'évolution des disponibilités de blé de consommation par habitant en Algérie, entre l'année 2012 et 2016 (Table N°4). On remarque une tendance croissante pour la consommation de blé tendre et une tendance baissière pour la consommation du blé dur.

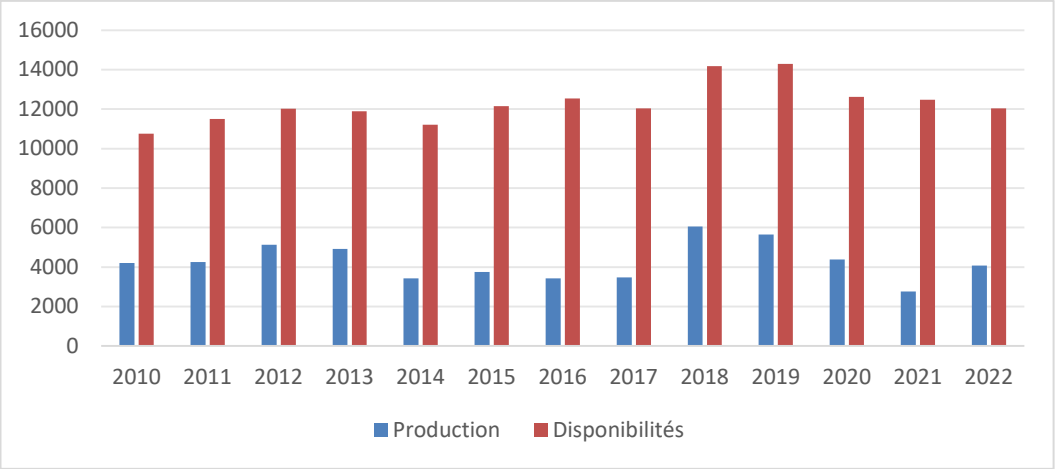
Table N°4. Disponibilités de blé en Algérie (kg/hab./an)

Année	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
Blé dur,	106	89	98	94	93
Dont produit localement	(60 %)	(69 %)	(48 %)	(53 %)	(52 %)
Blé tendre,	153	161	154	185	169
Dont produit localement	(18 %)	(16%)	(10%)	(9 %)	(7 %)
Total	**259**	**250**	**252**	**279**	**262**

Source : MADR, CNIS, cités par ITGC, 2017

La figure N°3 représente l'évolution de la production et des disponibilités des céréales hors maïs, en Algérie durant la période 2010-2022.

Figure N° 3. Production et disponibilités des céréales en Algérie (1000 tonnes)



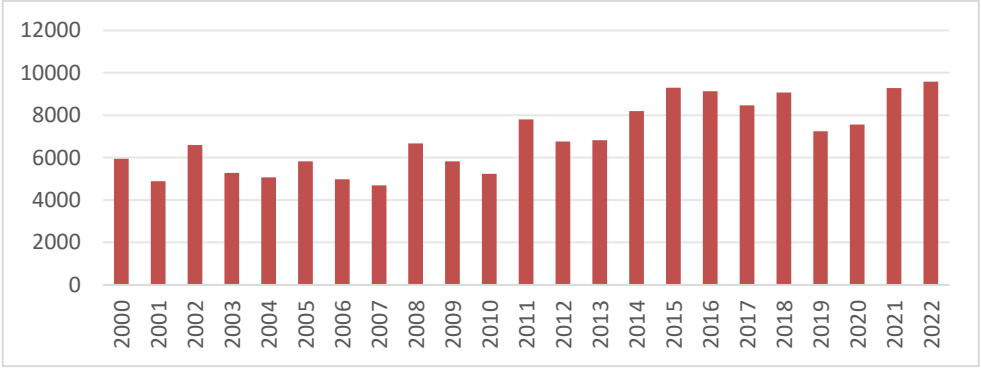
Source : Données FAOSTAT

Sur la période 2010-2022, la production nationale de céréales représente un peu plus de 40 % des disponibilités dans les meilleurs des cas. Le niveau de la production nationale reste faible, comparé à l'utilisation des céréales.

4.4. Taux d'autosuffisance céréalière en Algérie (2010-2022)

La production nationale des céréales (Blés, orge, avoine) représente en moyenne 34,9 % des disponibilités intérieures entre l'année 2000 et l'année 2022. Les importations de céréales progressent continuellement, comme le montre la figure N°4.

Figure N°4. Importations de céréales en Algérie (1000 tonnes) 2000-2022

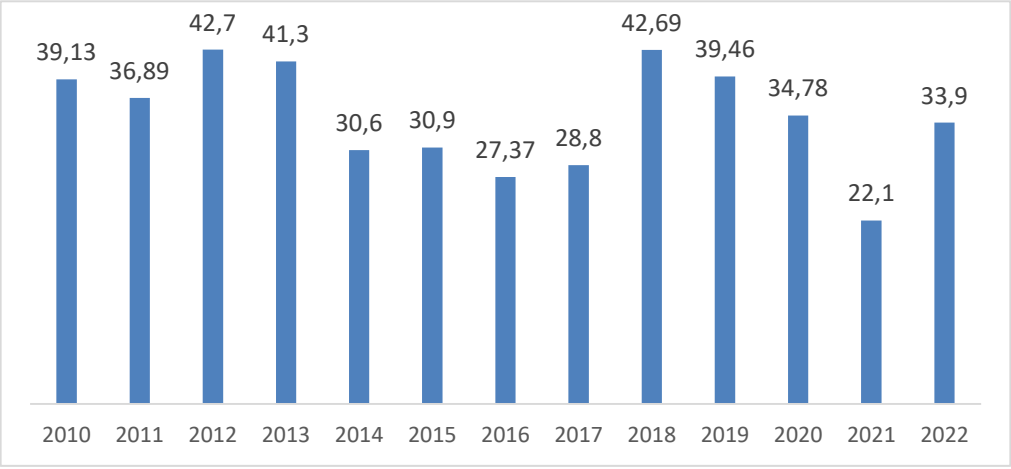


Source: MADRP,ONS

Les importations de céréales hors maïs, sont passées de 5,2 millions tonnes en 2010 à 9,5 millions tonnes en 2022. Alors que les ressources en devises du pays restent tributaires des exportations des hydrocarbures (89,8 % de la valeur des exportations en 2022) (Douanes Algériennes, 2024).

La figure N°5 montre l'évolution du taux d'autosuffisance des céréales en Algérie.

Figure N°5. Taux d'autosuffisance céréalière en Algérie en % (2010-2022)



Source : calculés à partir des données FAO

Le taux moyen d'autosuffisance des céréales est estimé à 34,67 % entre l'année 2010 et 2022. On remarque une baisse de ce taux entre 2013 et 2017 et en 2021. Cela est dû à une baisse de la production nationale durant ces périodes (MADRP, 2026).

Dans le monde, les rendements de blé pour l'année 2022/2023, sont estimés à 35 quintaux/ha. Les rendements en Amérique du Nord et en région Asie-Pacifique sont proches de cette valeur. En Europe, on réalise des rendements plus élevés que la moyenne mondiale, avec 45 quintaux/ha en 2023. L'Amérique Latine, l'Afrique et l'Océanie, réalisent des rendements de blé inférieurs au niveau mondial (OCDE/FAO, 2025).

Des études récentes ont analysé la production céréalière en Algérie et/ou l'autosuffisance, à titre d'exemple :

- L'étude de Chehat (2006), présente l'évolution de la production et des importations de céréales en Algérie (Blés, orge, avoine, maïs) de 1965-1966 à 2004-2005. L'évolution de la disponibilité de blé, est passée de 137,7 kilos par habitant durant la période 1967-72 à 207,9 kilos entre 1997-2003 (Chehat , 2006).
- L'étude de Djermoun (2018), mesure les taux d'autosuffisance moyens (période quinquennale) de 1961 à 2013. Le taux d'autosuffisance des blés a baissé de 81,16 % entre 1961-1965 à 19,51 % (1986-1990). Ce taux augmente à 24,27 % (1991-1995), puis à 25,34 % (1996-2000). Il atteint 32,21 % (2001-2005), 30,31 % (2006-2010) et 33,27 % (2011-2013). Concernant, l'orge, le taux d'autosuffisance, passe de 124,73 % (1961-65) à 66,44 % (1981-85), 77,73 % (2001-05), 99,3 % (2006-10) et 74,92 % (2011-2013) (Djermoun , 2018).
- L'étude de Mekki (2025), mesure les taux d'autosuffisance, elle porte sur les principaux produits alimentaires. Les résultats sont que le taux d'autosuffisance des productions végétales (céréales, légumes, fruits, sucre, huiles et gras) est estimé à 28 % en moyenne, sur la période 2016-2020, alors que les productions animales (viandes rouges et blanches, poissons, œufs, lait), présentent un taux de 91,8 %. Le taux d'autosuffisance global moyen, est passé de 49,3 % en 2016, à 55,4 % en 2018, et à 52,6 % en 2020. Les céréales (blés, maïs, orge, riz) présentent un taux d'autosuffisance moyen de 23,6 % ; les blés un taux de 27,9 % (Mekki , 2025).

Sur les contraintes à la croissance de la production et des rendements des céréales en Algérie, on peut relever ce qui suit :

- Le stress hydrique en Algérie est l'un des principaux facteurs pouvant expliquer le niveau des rendements et la variabilité de la production. L'étude de Smadhi & Zella (2012), a mesuré l'effet de la pluviométrie sur la production et les rendements céréaliers en Algérie du Nord, durant la période 1970-2009, et elle est arrivée aux résultats que : *«la pluviométrie explique la variabilité de la production moyenne, dans le temps et dans l'espace, à 32 % et celle du rendement à 15 %»* (Smadhi & Zella, 2012). Sur la même question, l'ITGC (2019) précise que, ce n'est pas seulement les quantités de précipitations qui impactent la

production céréalière, mais aussi la répartition des pluies dans le temps[†] et dans l'espace.

- Dans l'étude de Bessaoud et al (2019), on peut lire que : *«70 % de la sole céréalière est localisée dans des zones où il pleut moins de 450 mm/ an, ce qui explique à la fois les faibles rendements moyens obtenus à l'hectare (7 à 15 quintaux) et le maintien de la jachère (plus de 30 % des terres)»* (Bessaoud, Pellissier, Rolland , & Khechimi, 2019).
- Un rapport du MATE[‡] (2010), cite que : *«75 % des sols en Algérie du Nord sont semi-arides et incapables de se reconstituer, ceux des hauts plateaux et du Sud ne sont pas favorables aussi à l'agriculture, ...et subissent une dégradation continue »*. La faible fertilité des sols réduit les rendements.
- Un autre facteur limitant les rendements en Algérie du Nord, est les problèmes techniques relevés dans la conduite de la culture : non suivi de l'itinéraire technique des céréales, problèmes de la mécanisation, la faible utilisation des engrais et des produits phytosanitaires, la qualité des semences, l'insuffisance de l'irrigation, faible désherbage, ... (Chehat , 2006), (Kheyar , Amara, & Harrad, 2007), (Smadhi & Zella , 2012), (Djermoun , 2018), (Ferhat & Chehat, 2020).

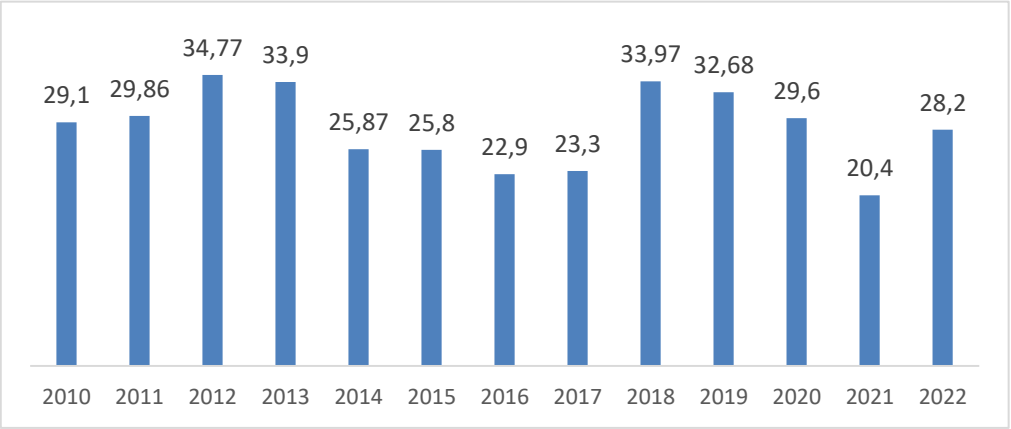
Dans ce qui suit, seront mesurés les taux d'autosuffisance : des blés, de l'orge et du maïs.

Le taux d'autosuffisance des blés (blé dur et blé tendre), est estimé à 30,87 % en moyenne durant la période 2010-2022. Son évolution est reprise dans la figure N°6.

[†] La culture des céréales nécessite des apports adéquats en eaux à certaines périodes critiques (le semi en début de saison, et en période de croissance au printemps pour les céréales d'hiver), ITGC, 2016.

[‡] Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Figure N°6. évolution du taux d'autosuffisance des blés en Algérie en % (2000 - 2022)



Source : calculés à partir des données FAO

Sur la période d'étude, la production nationale des blés représente plus au moins un tiers des disponibilités intérieures. La production nationale des blés est passée de 2,14 millions de tonne en moyenne (2000-2009) à 2,95 millions de tonnes (2010-2022). Les importations, ont augmenté de 5,3 millions de tonnes (2000-2009) à 7,5 millions de tonnes en moyenne (2010-2022). La disponibilité des blés a doublé entre l'année 2000 et l'année 2022, elle est passée de 6,1 à 12,1 millions de tonnes (MADRP, 2026), (ONS, 2020).

Concernant l'orge, sa production moyenne durant la période 2010-2022, est estimée à 1,2 millions de tonnes, pour une utilisation totale moyenne de 1,8 millions tonnes. Le taux d'autosuffisance moyen est de 66,89 % (FAO, 2026).

Le maïs est une céréale utilisée pour l'alimentation de bétail (entre autres utilisations), avec l'orge et l'avoine[§]. Le taux d'autosuffisance de cette céréale est inférieur à 0,5 % durant la période 2010-2022 (FAO, 2026). Les importations de maïs oscillent entre 3 et 4,6 millions de tonnes, entre les années 2011 et 2022. La production nationale de maïs, malgré une

[§] En Algérie, est interdit d'utiliser les blés pour alimenter le bétail.

progression ces dernières années, atteint 17 900 Tonnes en 2021 (ONS, 2022).

4.5. La valeur des importations des céréales en Algérie (2000 - 2022)

Lors de la crise alimentaire mondiale de 2007/2008, le coût des importations des céréales est passé de 1,3 milliards USD en 2007 à 3,2 milliards USD en 2008. Sur la période 2011 à 2018, le montant des importations a varié de 1,9 à 2,9 milliards USD. En 2021, suite à la crise sanitaire mondiale, le montant des importations céréalières est passé de 1,8 milliards à 3 milliards USD, entre 2020 et 2021. En 2022 (suite à la guerre Ukraine-Russie), la valeur des importations des céréales a atteint 4,18 milliards USD, alors que la valeur totale des importations alimentaires est estimée à 10,8 milliards USD (Douanes Algériennes , 2024).

5. Discussion des résultats

Les données sur la production et l'utilisation des céréales en Algérie sur la période étudiée (2000-2022) permettent de constater :

- Une croissance de la production des céréales et des rendements : le rendement moyen passe de 13 à 16 quintaux / hectare; la production moyenne de céréales augmente de 3,17 à 4,4 millions de tonnes (entre 2000- 2009 et 2010-2022). Cette croissance reste modeste, comparée à la croissance de la demande des céréales en Algérie.
- Une politique agricole ambitieuse et continue : les objectifs de la politique agricole depuis l'année 2000, ont été l'intensification, la modernisation et le développement des principales productions agricoles en Algérie, le développement durable et rural intègre la politique. Les soutiens publics sont croissants au secteur, mais dépendent des revenus des hydrocarbures (Bessaoud, Pellissier, Rolland , & Khechimi, 2019).
- Des importations de blé tendre et de maïs fortement croissantes. La croissance de la demande s'explique par la croissance démographique, la croissance du PIB/ habitant, mais aussi par la politique des prix subventionnés (Djermoun , 2009). La politique alimentaire en Algérie présente des lacunes, comme soulevé par plusieurs auteurs : elle est

coûteuse pour le budget de l'État, elle décourage la production nationale, elle incite au gaspillage à cause des prix bas à la consommation, elle profite aux ménages à revenus élevés, tributaire des revenus des hydrocarbures (Boukella, 2008), (Djermoun, 2009), (Bedrani, Sahli, Lezreg, & Bouzid, 2018), (Bessaoud, Pellissier, Rolland , & Khechimi, 2019).

- En 2022, le taux d'autosuffisance des blés est de 28,2 % ; le taux d'autosuffisance des céréales hors maïs est de 33,9 %; le taux d'autosuffisance de l'orge est de 75,7 %; le taux d'autosuffisance du maïs est de 0,29 % (FAO, 2026).

La production céréalière en Algérie fait face à des contraintes significatives :

- Le stress hydrique, l'aléa climatique constituent une contrainte au développement de la production et à l'intensification. L'irrigation nécessite des volumes importants d'eaux, qui ne sont pas disponibles sur tout le territoire national (notamment dans les hautes plaines, zone à vocation céréalière, le nord-ouest aussi qui est une région semi-aride),
- Faible fertilité des terres sur la majeure partie du territoire, et leur dégradation sous l'effet de facteurs naturels, humains et de la pollution ;
- Des coûts de production élevés et croissants, ce qui réduit la rentabilité des producteurs;
- Problèmes techniques dans la conduite de la culture : non suivi de l'itinéraire technique des céréales, contraintes au développement de l'irrigation, coûts des intrants et de la mécanisation (Chehat, 2006), (Kheyar, Amara, & Harrad, 2007), (Smadhi & Zella, 2012), (Djermoun , 2018), (Ferhat & Chehat, 2020).

Malgré les difficultés, il existe des pistes permettant le développement de l'agriculture et de la céréaliculture en Algérie :

- L'utilisation des semences sélectionnées et résistantes à la sécheresse,
- L'amélioration et la modernisation des pratiques culturales : rotation des culture, association céréales-légumineuses, céréales-élevage,
- L'irrigation économe en eau,

- L'intégration de la recherche - développement dans l'activité,
- Le développement durable de l'agriculture saharienne.

6. Conclusion

La production nationale de céréales a progressé de 3,1 à 4,2 millions de tonnes, avec des rendements moyens de 12,9 à 16 quintaux/hectare entre la période 2000-2009 et 2010-2022. Le caractère pluvial de la culture des céréales, la faible pluviométrie, la faible fertilité des sols, influencent la production annuelle, et limitent l'intensification (Bessaoud, Pellissier, Rolland , & Khechimi, 2019).

Le taux d'autosuffisance céréalière moyen en Algérie, sur la période 2010 - 2022 est estimé à 34,67 % (blés, orge, avoine), calculé sur la base des données de la FAO. Le taux d'autosuffisance des blés est estimé à 30,87 % sur la période 2010-2022 ; le taux d'autosuffisance moyen de l'orge est estimé à 66,89 %. Concernant, le maïs, le taux d'autosuffisance ne dépasse pas 0,5 % (2010-2022).

Malgré les contraintes, il est possible d'améliorer la production et les rendements céréaliers en Algérie à travers : une meilleure qualité des semences (semences sélectionnées et résistantes à la sécheresse) ; un appui de l'État aux prix des intrants et de la mécanisation et à l'irrigation économe en eau ; l'amélioration et la modernisation des pratiques culturales ; l'intégration de la recherche dans l'activité ; le développement de pratiques intelligentes et durables.

7. Liste bibliographique:

Baer-Nawrocka, A., & Sadowski, A. (2019). Food security and food self-sufficiency around the world : A typology of countries. 14 (3) *PLOS ONE*.

Bedrani, S., Bourenane, M., & Molina, J. (1981). *Les politiques agraires en Algérie : vers l'autonomie ou la dépendance ?* . Alger: CREA Ed. .

Bedrani, S., Sahli, S., Lezreg, M., & Bouzid, A. (2018). *Analyse de l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Algérie.* CREAD- PAM, Alger.

Bessaoud , O. (2018). L'Algérie et le marché des céréales . *Géostratégie alimentaire en Méditerranée : l'enjeu céréalier.* Académie de l'agriculture de France .

Bessaoud, O., Pellissier, J., Rolland , J., & Khechimi, W. (2019). *Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie.* CIHEAM-IAMM.

Boucobza , X. (2012). La méthode de la promotion de la sécurité alimentaire : une application de la lex publica ? *Revue Internationale de Droit Economique 4*(26), pp. 71-85. Récupéré sur http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RIDE_258_0071

Boukella , M. (2008). Politiques agricoles, dépendance et sécurité alimentaire. Dans *L'Algérie de demain : Relever les défis pour gagner l'avenir.* Fondation Friedrich Ebert Bureau Algérie .

Boussard , J. (2007). La volatilité des prix, le marché, et l'analyse économique. *Revue économie Rurale*(300), pp. 71-74. doi:http://doi.org/10.4000/economierurale.2215.

Byerlee, D., De Janvry , A., & Sadoulet , E. (2009). Agriculture for Development : Toward a new paradigm. *Annual Review Of Resource Economics*.

Chaulet, C. (1992). L'enjeu alimentaire. *Revue les Cahiers du CREAD 7*(31), pp. 55-74.

Chehat , F. (2006). *Les politiques céréalières en Algérie.* CIHEAM éd.

Clapp, J. (2017). Food self-sufficiency : making sens of it, and when it makes sens. *Food policy 66*, pp. 88-96. doi:http://doi.org/10.1016/j.foodpol.2016.12.001

Djermoun , A. (2009). La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques. *Revue Nature et Technologie 1*(2), pp. 45-53.

Djermoun , A. (2018). Le développement de la filière céréalière en Algérie : une forte dépendance aux blés. *Revue des économies nord-africaines 14* (1), pp. 19-26.

Douanes Algériennes . (2024). *Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie année 2023.* Récupéré sur http://www.douane.gov.dz

Dufumier , M. (2015). Enjeux alimentaires mondiaux et agricultures familiales (Global food issues and family farming systems). *Bulletin de l'Association de Géographes Français, 92*(3), pp. 413-421. Récupéré sur http://journal.openedition.org/bagf/1025.

FAO. (2003). Les bilans alimentaires : manuel. Récupéré sur http://www.fao.org

FAO. (2012). Les concepts de la sécurité alimentaire et leur aptitude à répondre aux défis posés par la croissance urbaine. Récupéré sur http://www.fao.org

FAO. (2024, Juin). Perspectives de l'alimentation : les marchés en bref. Récupéré sur http://www.fao.org

FAO. (2026). Données de l'alimentation et de l'agriculture, Bilans alimentaires (Algérie). Récupéré sur http://www.fao.org

Ferhat, A., & Chehat, F. (2020). La filière de la production de blé face à la mondialisation : Cas de l'Algérie. *Revue Roa Iktissadia, 10*(2), pp. 251-264.

ITGC. (2017). *Les grandes cultures en chiffres.* MADRP. Récupéré sur http://www.itgc.dz

ITGC. (2019). L'irrigation d'appoint du blé. Alger, Algérie. Récupéré sur http://www.itgc.dz

Johnston, B., & Mellor, W. (1961). The Role of Agriculture in Economic Development :. *The American Economic Review, 51*(4), pp. 566-593. Récupéré sur http://www.jstor.org/stable/1812786.

Kheyar , M., Amara, M., & Harrad, F. (2007). La mécanisation de la céréaliculture algérienne : constats et perspectives. *Annales de l'Institut National Agronomique - El Harrach, 28*(1-2).

Labonne , M. (1985). L'autosuffisance alimentaire en question. Dans Bricas N., Courade G., Coussy J., Hugon P., Muchnik J., *Nourrir les villes en Afrique Sub-saharienne* (pp. 357-366). Paris: L'Harmattan.

MADR. (2003, Juin). Recensement général de l'agriculture-2001. Algérie.

MADR. (2016). Statistique Agricole : Superficies et productions Série B 2016. Algérie.

MADR. (2019). Statistique Agricole : Superficies et productions Série B 2019. Algérie.

MADRP. (2026). Statistiques de la production et des importations des céréales en Algérie 2000-2023. Algérie .

Mekki , A. (2025). Food issue in Algeria, between achieving self-sufficiency and maintaining food security : an analytical study 2016-2020. *El-Hakika Journal for social and human sciences, 24*(2), pp. 416-434.

OCDE/FAO. (2025). *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2025-2034.* Paris/FAO, Rome: éditions OCDE. doi:http://doi.org/10.1787/af125b62-fr

ONS. (2020). *Rétrospectives statistiques 1962-2019, Chapitre 7 (Agriculture).* Récupéré sur http://www.ons.dz

ONS. (2022). *évolution des échanges extérieurs de marchandises (2015-2020), Collection statistique N°228/2022,Série économique N°75.* http://www.ons.dz

ONS. (2022). *La production agricole, compagne 2020-2021 N° 990.* Récupéré sur http://www.ons.dz

ONS. (2024). é*volution des échanges extérieurs de marchandises, de 2018 à 2023, Collection statistique N°242/2024.* Récupéré sur http://www.ons.dz

Pontvianne , A. (2007). L'agriculture à l'OMC : libéralisation, développement et souveraineté. Dans , *L'agriculture, nouveaux défis.* INSEE éd.

Rastoin , J. L., & Ghersi, G. (2010). *Le système alimentaire mondial : Concepts et méthodes, analyses et dynamiques.* Quae-INRA éd.

Smadhi, D., & Zella , L. (2012). La production céréalière pluviale au Nord de l'Algérie, période (1970-2009). *Recherche Agronomique, 15*(25), pp. 115-127.

Zemouri , M. (2007). L'autosuffisance alimentaire en tant qu'axe du développement agricole : dimensions et limites de l'objectif. *Annales des sciences sociales et humaines de l'Université de Guelma, 1*(1), pp. 1-37.